



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer
Service mer et littoral
Unité cultures marines**

CAHIER

ENQUETE PUBLIQUE n° AY 4-2024

du 16/09/2024 au 15/10/2024

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

la Mairie de :

le Service délocalisé de :

Les demandes d'autorisations de cultures marines ayant fait l'objet d'une annonce et d'une enquête publique par affiche apposée du 16/09/2024 au 15/10/2024 dans :

- Les mairies de **ARRADON, AURAY, BADEN, BELZ, BONO, CARNAC, CRACH, ERDEVEN, ETEL, LA TRINITE-SUR-MER, LANDAUL, LANDEVANT, LARMOR-BADEN, LOCMARIAQUER, LOCOAL-MENDON, NOSTANG, PLOUHARNEL, PLOUHINEC, PLUNERET, QUIBERON, SAINT-PHILIBERT, SAINT-PIERRE-QUIBERON, SAINTE-HELENE**
- Les locaux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de :
VANNES - LORIENT

N'ont pas fait l'objet d'observations

Ont fait l'objet des observations ci-jointes

Fait à _____, le _____